



Expulsion par mon propriétaire

Par **lakhricci souad**, le **25/10/2016** à **20:27**

bonjour, mon bail fini en janvier, ma propriétaire veut vendre, elle me l'a proposé, mais j'ai refusé, faute de moyen, car je suis au RSA... nous avons décidé d'un commun accord, que je devais quitter les lieux, le 20 octobre, entre temps j'ai signé 2 papiers, faits par eux, qui stipulent, que je dois informer la CAF (ce qui a été fait), et, l'autre "sois-disant" de leur huissier, afin que je quitte les lieux.. je précise que je n'ai reçu aucune lettre recommandée, tout a été fait chez moi à main levée, (moment où j'étais aussi vulnérable).. malheureusement, j'ai dû partir, pour raison familiale, et, je rentre après les vacances... est-ce que mon propriétaire a le droit de rentrer chez moi, en mon absence, et, vider mes meubles?... je précise que je paie toujours EDF, et, je suis toujours assuré.... merci de vos conseils